



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-GARONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°31-2018-025

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2018

Sommaire

Préfecture Haute-Garonne

31-2018-01-24-001 - Décision de délégation de signature en matière de délais de paiement du comptable de la trésorerie de Rieumes. (2 pages)	Page 3
31-2017-12-15-006 - Délégation relative à la gestion financière des crédits du programme 166 " justice judiciaire" et du programme 101 " accès au droit et à la justice " de la cour d'appel d'Agen par la cour d'appel de Toulouse. (5 pages)	Page 6
31-2018-01-22-005 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts. (3 pages)	Page 12
31-2018-01-22-004 - Liste des responsables de service disposant le la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts. (3 pages)	Page 16

Préfecture Haute-Garonne

31-2018-01-24-001

Décision de délégation de signature en matière de délais de paiement du comptable de la trésorerie de Rieumes.



Direction régionale des finances publiques
d'OCCITANIE et de la Haute-Garonne

CFP DE RIEUMES

1, Place du Foirail

31370 RIEUMES

Décision de délégation de signature en matière de délais de paiement
du comptable de Rieumes au comptable
du SIP Muret
Le comptable de la Trésorerie de RIEUMES

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :
les décisions relatives aux demandes de délai de paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation, de la contribution à l'audiovisuel public et des taxes foncières, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après, à Mme Florence CLEMENT-GENESTE comptable du SIP de MURET,

Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordée
10 mois	10000 €

Article 2

Les impositions ayant basculé en phase contentieuse sont exclues de la présente délégation.


MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Article 3

Hors PSOD, les délais sont accordés sans remise de majoration de 10 %.

Article 4

Les responsables de SIP désignés à l'article 1^{er} sont autorisés à subdéléguer leur signature à des agents placés sous leur autorité dans les mêmes limites

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Garonne.

A Rieumes, le 24/01/2018.
Le comptable,


Eric BERNELIN, Inspecteur Divisionnaire

Préfecture Haute-Garonne

31-2017-12-15-006

Délégation relative à la gestion financière des crédits du programme 166 " justice judiciaire" et du programme 101 " accès au droit et à la justice " de la cour d'appel d'Agen par la cour d'appel de Toulouse.



**DELEGATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE DES CREDITS DU
PROGRAMME 166 « JUSTICE JUDICIAIRE » ET DU PROGRAMME 101 « ACCES
AU DROIT ET A LA JUSTICE » DE LA COUR D'APPEL D'AGEN PAR LA COUR
D'APPEL DE TOULOUSE**

Entre la cour d'appel d'Agen représentée par monsieur Philippe RUFFIER, premier président et monsieur Denis CHAUSSERIE-LAPREE, procureur général, désignée sous le terme de « délégant », d'une part,

et

La cour d'appel de Toulouse représentée par monsieur Jacques BOULARD, premier président et madame Monique OLLIVIER, procureur général, désignée sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat,

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

Vu la décision du 5 septembre 2017, portant délégation de gestion entre la cour d'appel d'Agen et la cour d'appel de Toulouse,

Vu le décret du 8 juillet 2015 portant nomination de monsieur Philippe RUFFIER aux fonctions de premier président de la cour d'appel d'Agen,

Vu le décret du 5 février 2015 portant nomination de monsieur Denis CHAUSSERIE-LAPREE aux fonctions de procureur général près la cour d'appel d'Agen,

Vu le décret du 16 novembre 2017 portant nomination de monsieur Jacques BOULARD aux fonctions de premier président de cour d'appel de Toulouse,

Vu le décret du 21 novembre 2012 portant nomination de madame Monique OLLIVIER aux fonctions de procureur général près la cour d'appel de Toulouse.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la délégation de gestion

Par le présent document, établi en application de l'article 2 du décret du 14 octobre 2004 susvisé, le délégant confie au délégataire, dans les conditions ci-après précisées et dans la limite des crédits ouverts, la gestion des opérations détaillées à l'article 2.

Article 2 : Missions et prestations confiées au délégataire

Le délégataire est chargé, au nom, pour le compte et sous le contrôle du délégant, de la gestion des opérations financières et comptables des dépenses et des recettes du programme 166 «justice judiciaire» et du programme 101 «accès au droit et à la justice» et pour les crédits du titre 2 hors paiement sans ordonnancement préalable ainsi que les crédits des titres 3, 5 et 6 mis à disposition du délégant.

La délégation de gestion emporte délégation de la fonction technique d'ordonnateur secondaire du délégant pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres à payer et l'émission des titres de perception dans l'outil Chorus, dans les limites des attributions précisées ci-après.

Le délégant reste responsable de ses crédits.

Un protocole de service conclu entre le délégant et le délégataire précise les engagements réciproques, le cadre et les modalités de fonctionnement entre les services. Ce protocole est défini au niveau national.

La délégation de gestion porte sur le traitement des actes de gestion et d'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes dans le progiciel Chorus.

Le délégataire :

- réalise les engagements juridiques dans Chorus, tant en ce qui concerne les marchés publics du délégant que les dépenses hors marchés, et transmet les bons de commande aux fournisseurs ;
- réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine dans Chorus du contrôleur financier du délégant pour visa préalable des engagements, selon les seuils fixés par ledit contrôleur financier, et l'envoi, s'il y a lieu, des pièces justificatives y afférentes ;

- enregistre dans Chorus la certification du service fait, après constatation du service fait par les services opérationnels du délégant ;
- réceptionne l'ensemble des éléments préparatoires à la saisie des demandes de paiement dans Chorus ;
- saisit et valide les demandes de paiement dans Chorus ;
- saisit et valide le cas échéant les engagements de tiers¹ et les titres de perception liés à la gestion du délégant ;
- réalise, en liaison avec le service délégant, les travaux de fin de gestion ;
- tient la comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- met en œuvre en qualité d'acteur de la dépense, le contrôle interne comptable au sein de sa structure ;
- procède à l'archivage des pièces comptables qui lui incombent².

Article 3 : Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à respecter strictement les prescriptions du décideur.

Il s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions ainsi que la qualité comptable de son activité.

Au terme de la délégation, aux dates prévues pour les comptes-rendus d'exécution ou lorsque le délégant en fait la demande, le délégataire rend compte de l'exécution de sa mission.

Ces comptes rendus de gestion comprennent à minima, pour ce qui concerne l'activité d'ordonnancement secondaire, tous les éléments permettant au délégant de répondre aux sollicitations de l'administration centrale du ministère de la justice et du contrôleur financier régional en matière de compte-rendu d'exécution et de compte-rendu annuel d'activité.

Il s'engage par ailleurs à répondre, en cours de gestion, aux sollicitations du délégant quant à l'état de l'un ou l'autre de ses dossiers.

¹ Engagement de tiers (ET) : symétrie avec l'engagement juridique pour les dépenses

² Notamment les bons de commande émis par le pôle Chorus et les factures y afférentes

Article 4 : Obligations du délégant

Le délégant s'engage à se conformer aux règles de gestion et procédures définies dans la présente convention.

Il programme ses autorisations d'engagement et pilote les crédits de paiement.

Il indique au délégataire la ventilation des crédits dans les domaines d'activité qu'il veut mettre en place.

Il s'engage par ailleurs à fournir en temps utile tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Ses services opérationnels constatent le service fait par l'intermédiaire du formulaire Chorus prévu à cet effet.

Il archive les pièces comptables qui relèvent de sa gestion.

Article 5 : Exécution financière de la délégation

Les agents du service délégataire bénéficiant d'une délégation de signature pour valider les opérations dans Chorus sont mentionnés dans le protocole de service.

En cas d'insuffisance des crédits, le délégataire en informe par écrit le délégant sans délai avec copie au(x) responsable(s) de programme concerné(s). A défaut d'ajustement de la dotation, le délégataire suspend l'exécution de la délégation. Il en informe par écrit sans délai le délégant avec copie au(x) responsable(s) de programme concerné(s).

Article 6 : Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution du présent document, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant, dont un exemplaire est transmis au contrôleur budgétaire et au comptable public assignataire concernés ainsi qu'aux responsables de programme.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document prend effet le 15 décembre 2017.

Le présent document annule et remplace la convention de délégation de gestion du 5 septembre 2017.

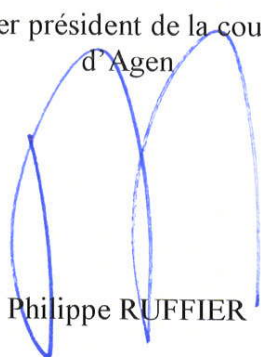
La délégation de gestion peut prendre fin de manière anticipée à l'initiative de chacune des parties sous réserve d'une notification écrite de la décision de résiliation, de l'information du comptable public et du contrôleur budgétaire concernés, de l'information des responsables de programme et de l'observation d'un délai de trois mois.

La présente délégation de gestion sera publiée au recueil des actes administratifs des préfectures du ressort de la cour d'appel délégante et du ressort de la cour d'appel délégataire.

Fait en deux exemplaires originaux, à Toulouse, le 15 décembre 2017

Les délégués de gestion


Le premier président de la cour d'appel
d'Agen

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke at the bottom.

Philippe RUFFIER

Les délégués de gestion

Le premier président de la cour d'appel
de Toulouse

A blue ink signature with a horizontal line underneath, featuring a stylized 'J' and 'B'.

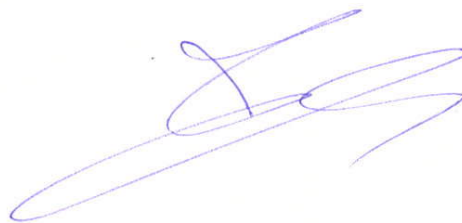
Jacques BOULARD

Le procureur général près ladite cour d'appel

A blue ink signature with a prominent vertical stroke and a horizontal base.

Denis CHAUSSERIE-LAPREE

Le procureur général près ladite cour d'appel

A blue ink signature with multiple overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Monique OLLIVIER

Copies :

- Autorité chargée du contrôle financier de la cour d'appel délégante
- Comptable public assignataire de la cour d'appel délégante pour les crédits des titres 3,5, 6 et titre 2 HPSOP
- Préfets du ressort des cours d'appel délégante et délégataires
- Responsables des programmes 166, 101

Préfecture Haute-Garonne

31-2018-01-22-005

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe
II au code général des impôts.

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

Effet du 22 janvier 2018

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Centre des impôts foncier de MURET	AUBIN Gérard
Centre des impôts foncier de SAINT-GAUDENS	RICARD Louis
Centre des impôts foncier de COLOMIERS	RENAULT Gilles
Centre des impôts foncier de TOULOUSE	CRISTANTE Françoise
Service de publicité foncière de MURET	CARRADE Bernard
Service de publicité foncière de SAINT-GAUDENS	SAINT-CRICQ Jean-Hervé
Service de publicité foncière TOULOUSE 1er BUREAU	BORGEL Catherine
Service de publicité foncière TOULOUSE 2ème BUREAU	EYMARD Philippe
Service de publicité foncière enregistrement TOULOUSE 3ème BUREAU	COGNON Philippe
Service des impôts des particuliers de BALMA	GAUCI-MAROIS Michèle
Service des impôts des particuliers de COLOMIERS	DUFAU Guilhem
Service des impôts des particuliers de MURET	CLEMENT-GENESTE Florence
Service des impôts des particuliers de SAINT GAUDENS	THOMAS Régis
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE CENTRE	RIONDA-ARNALTE Isabelle
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE NORD	BERTRAND Pierre
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE NORD-OUEST	JULIAN Martine
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE RANGUEIL	BALLET Daniel
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE MIRAIL	CIOLCZYK Béatrice
Pôle de recouvrement spécialisé de la HAUTE-GARONNE	LAVIE-DERANDE Henri-Emile
Service des impôts des entreprises de BALMA	BORIOS Jean-Marc
Service des impôts des entreprises de COLOMIERS	NICAISE Bertrand
Service des impôts des entreprises de MURET	CHAUCHET Jacques
Service des impôts des entreprises de SAINT-GAUDENS	CROZE Claude

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE CENTRE	BAUDELIN Philippe
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE NORD	ROBBES Jean-Yves
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE NORD-OUEST	BAHAMED Brigitte
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE RANGUEIL	ARRIGHI Pascal
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE MIRAIL	GOULIN François
Pôle de contrôle et expertise de TOULOUSE CITE COLOMIERS	SAINT-SARDOS Yves
Pôle de contrôle et expertise de TOULOUSE MIRAIL MURET ST GAUDENS	GUILLEM Alain
Pôle de contrôle et expertise de TOULOUSE RANGUEIL BALMA	FARNO Roland
1ère brigade départementale de vérification	SIBRAC Chantal
2 ^{ème} brigade départementale de vérification	OTTAVI Xavier
3 ^{ème} brigade départementale de vérification	MALET Danièle
4 ^{ème} brigade départementale de vérification	SUAREZ Philippe
Brigade de contrôle et de recherches	SALAVY Cécile-Hélène
Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoine Toulouse Cité	COISNE Sylvette
Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoine Toulouse Mirail	VERGNES LIVIERO Isabelle
Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoine Toulouse Rangueil	VIDAL Robert
Trésorerie d'AUCAMVILLE	AGOSTA Jean-Marc
Trésorerie d'AUTERIVE-CINTEGABELLE	COHEN Danielle
Trésorerie de BAGNERES-DE-LUCHON	SUBERCAZE Michelle
Trésorerie de BLAGNAC	BEQ Nadine
Trésorerie de BOULOGNE-BLAJAN	PAILLAS Éliane
Trésorerie de CARAMAN-LANTA	HABONNEL Philippe
Trésorerie de CASTANET-TOLOSAN	GRANGE François
Trésorerie de CAZERES MARTRES TOLOSANE	DUFART Dominique
Trésorerie de CUGNAUX	SANCHEZ Bernard
Trésorerie de FRONTON	CAHUZAC Philippe
Trésorerie de GOURDAN-MONTREJEAU	GARCIA-SOUQUET Brigitte
Trésorerie de GRENADE-CADOURS	CADRET Christine
Trésorerie de L'UNION	TOUZEAU Michel
Trésorerie de MONTGISCARD-BAZIEGE	FUERTES Denis
Trésorerie de NAILLOUX	DOUVENEAU Bertrand

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Trésorerie de REVEL	LETORT Pascale
Trésorerie de RIEUMES	BERNELIN Éric
Trésorerie de SAINT-BEAT-CIERP	FRAISSINET-BESCOND Christine
Trésorerie de SAINT-LYS	CHARRON Nadine
Trésorerie de SALIES-DU-SALAT-ST MARTORY	MARIN-MATHIEU Ketty
Trésorerie de VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	DOUVENEAU Bertrand
Trésorerie de VOLVESTRE	GIRAUDO Valérie

Préfecture Haute-Garonne

31-2018-01-22-004

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

Effet du 22 janvier 2018

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Centre des impôts foncier de MURET	AUBIN Gérard
Centre des impôts foncier de SAINT-GAUDENS	RICARD Louis
Centre des impôts foncier de COLOMIERS	RENAULT Gilles
Centre des impôts foncier de TOULOUSE	CRISTANTE Françoise
Service de publicité foncière de MURET	CARRADE Bernard
Service de publicité foncière de SAINT-GAUDENS	SAINT-CRICQ Jean-Hervé
Service de publicité foncière TOULOUSE 1er BUREAU	BORGEL Catherine
Service de publicité foncière TOULOUSE 2ème BUREAU	EYMARD Philippe
Service de publicité foncière enregistrement TOULOUSE 3ème BUREAU	COGNON Philippe
Service des impôts des particuliers de BALMA	GAUCI-MAROIS Michèle
Service des impôts des particuliers de COLOMIERS	DUFAU Guilhem
Service des impôts des particuliers de MURET	CLEMENT-GENESTE Florence
Service des impôts des particuliers de SAINT GAUDENS	THOMAS Régis
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE CENTRE	RIONDA-ARNALTE Isabelle
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE NORD	BERTRAND Pierre
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE NORD-OUEST	JULIAN Martine
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE RANGUEIL	BALLET Daniel
Service des impôts des particuliers de TOULOUSE MIRAIL	CIOLCZYK Béatrice
Pôle de recouvrement spécialisé de la HAUTE-GARONNE	LAVIE-DERANDE Henri-Emile
Service des impôts des entreprises de BALMA	BORIOS Jean-Marc
Service des impôts des entreprises de COLOMIERS	NICAISE Bertrand
Service des impôts des entreprises de MURET	CHAUCHET Jacques
Service des impôts des entreprises de SAINT-GAUDENS	CROZE Claude

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE CENTRE	BAUDELIN Philippe
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE NORD	ROBBES Jean-Yves
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE NORD-OUEST	BAHAMED Brigitte
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE RANGUEIL	ARRIGHI Pascal
Service des impôts des entreprises de TOULOUSE MIRAIL	GOULIN François
Pôle de contrôle et expertise de TOULOUSE CITE COLOMIERS	SAINT-SARDOS Yves
Pôle de contrôle et expertise de TOULOUSE MIRAIL MURET ST GAUDENS	GUILLEM Alain
Pôle de contrôle et expertise de TOULOUSE RANGUEIL BALMA	FARNO Roland
1ère brigade départementale de vérification	SIBRAC Chantal
2 ^{ème} brigade départementale de vérification	OTTAVI Xavier
3 ^{ème} brigade départementale de vérification	MALET Danièle
4 ^{ème} brigade départementale de vérification	SUAREZ Philippe
Brigade de contrôle et de recherches	SALAVY Cécile-Hélène
Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoine Toulouse Cité	COISNE Sylvette
Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoine Toulouse Mirail	VERGNES LIVIERO Isabelle
Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoine Toulouse Rangueil	VIDAL Robert
Trésorerie d'AUCAMVILLE	AGOSTA Jean-Marc
Trésorerie d'AUTERIVE-CINTEGABELLE	COHEN Danielle
Trésorerie de BAGNERES-DE-LUCHON	SUBERCAZE Michelle
Trésorerie de BLAGNAC	BEQ Nadine
Trésorerie de BOULOGNE-BLAJAN	PAILLAS Éliane
Trésorerie de CARAMAN-LANTA	HABONNEL Philippe
Trésorerie de CASTANET-TOLOSAN	GRANGE François
Trésorerie de CAZERES MARTRES TOLOSANE	DUFART Dominique
Trésorerie de CUGNAUX	SANCHEZ Bernard
Trésorerie de FRONTON	CAHUZAC Philippe
Trésorerie de GOURDAN-MONTREJEAU	GARCIA-SOUQUET Brigitte
Trésorerie de GRENADE-CADOURS	CADRET Christine
Trésorerie de L'UNION	TOUZEAU Michel
Trésorerie de MONTGISCARD-BAZIEGE	FUERTE Denis
Trésorerie de NAILLOUX	DOUVENEAU Bertrand

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Trésorerie de REVEL	LETORT Pascale
Trésorerie de RIEUMES	BERNELIN Éric
Trésorerie de SAINT-BEAT-CIERP	FRAISSINET-BESCOND Christine
Trésorerie de SAINT-LYS	CHARRON Nadine
Trésorerie de SALIES-DU-SALAT-ST MARTORY	MARIN-MATHIEU Ketty
Trésorerie de VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	DOUVENEAU Bertrand
Trésorerie de VOLVESTRE	GIRAUDO Valérie